

## G FUND

---

### *Société d'Investissement à Capital Variable*

---

5, avenue Scheffer,  
L-2520 Luxembourg  
RCS N° B 157 527

#### NOTICE AUX ACTIONNAIRES DE G FUND – AVENIR EUROPE

Cher/chère Actionnaire,

Le compartiment G Fund – Avenir Europe (le « Compartiment ») est exposé aux actions européennes et est éligible au dispositif fiscal français du Plan Epargne en Actions (« PEA »). De ce fait, il doit être investi en permanence à hauteur de 75% minimum en actions d'entreprises cotées dont le siège se situe dans l'Union européenne (« UE ») ou dans un État de l'Espace économique européen (« EEE »).

Le 23 juin 2016, le Royaume-Uni a décidé de quitter l'UE ainsi que l'EEE. Le 31 décembre 2020 s'est achevée la période de transition entre les deux parties avec l'entrée en vigueur des nouvelles règles de l'accord négocié entre le Royaume-Uni et l'UE. En vertu des dispositions transitoires de l'ordonnance française 2020-1595 du 16 décembre 2020 (JO du 17 décembre 2020) et de l'arrêté français du 22 décembre 2020 (JO du 27 décembre 2020), les titres en provenance du Royaume restent éligibles au PEA jusqu'au 30 septembre 2021.

En conséquence, afin de respecter l'univers d'investissement du Compartiment auquel vous avez souscrit et compte tenu du poids des actions britanniques dans l'indice de référence du Compartiment, Groupama Asset Management a décidé de renoncer à l'éligibilité au PEA pour le Compartiment au-delà du 30 septembre 2021.

Groupama Asset Management dispose néanmoins de toute une gamme de fonds actions, pour laquelle nous sommes régulièrement récompensés, qui restent éligibles au PEA et au PEA – PME. N'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs habituels pour obtenir toute l'information nécessaire sur ces fonds.

Vous remerciant de votre confiance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.